

COMMUNIQUÉ

La Ville de Senneterre a 100 ans aujourd'hui!

Senneterre, le 13 juin 2019 – Le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte, et les conseillers municipaux sont très fiers de souligner les 100 ans de la municipalité.

En 1919, les dispositions du Code municipal pour obtenir le statut de municipalité auprès du gouvernement du Québec étaient celles-ci : 15 propriétaires occupants devaient résider sur le territoire ciblé et au moins 100 lots devaient être octroyés pour des fins de colonisation. Cette démonstration fut faite lors du dépôt de la requête de Senneterre, qui était signée par plus de 15 propriétaires et dans laquelle plus de 100 lots avaient trouvé preneurs. Déjà habitée depuis plusieurs années, « la municipalité de la partie ouest du canton Senneterre » fut créée le 13 juin 1919.

Senneterre n'était pas encore officiellement une ville, mais c'était ses débuts à titre de municipalité. Il faudra attendre en 1948 pour qu'elle soit nommée « village », puis en 1956 pour qu'elle reçoive son appellation définitive de « ville » et qu'elle soit régie par la *Loi sur les cités et villes*.

Au cours des années subséquentes, la Ville s'est agrandie en raison de six annexions de territoire, dont la plus importante a eu lieu le 6 juillet 1996. Cette dernière annexion a augmenté la superficie de la Ville à 16 456 kilomètres carrés, ce qui fait qu'aujourd'hui la Ville de Senneterre est maintenant la troisième plus grande ville en superficie au Québec.

Au fil des années, la municipalité s'est développée, elle a changé, elle s'est embellie et les citoyens en sont fiers et profitent de la qualité de vie paisible qui leur est offerte. Une particularité a demeuré pendant toutes ces années, Senneterre a toujours conservé son lien avec la nature environnante dont la population et de nombreux visiteurs saisonniers peuvent découvrir et pratiquer plusieurs activités de plein air.

« C'est toute une année pour la municipalité et l'ensemble de nos citoyens. Nous sommes tous très fébriles d'accueillir les anciens résidents qui viendront nous visiter lors de la fin de semaine des retrouvailles du 18 au 21 juillet 2019. Nous avons très hâte de vous recevoir dans votre municipalité qui a beaucoup changé », a souligné M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.

— 30 —

Source : Jean-Maurice Matte, maire
Ville de Senneterre
Tél. : 819 737-2296, poste 210
Cell. : 819 856-5863
jmmatte@ville.senneterre.qc.ca